



NOS RÉF. : DM/OMZ-CIR/N.18-14

DATE : **15-09-2014**

CONTACT : Arabella D'Havé

TEL. : 02/ 524 86 85

E-MAIL : arabella.dhave@health.belgium.be

A l'attention

- Directeur Général
- Directeur Médical
- Responsable RHM

Objet : Passage de l'ICD-9-CM à l'ICD-10-BE : FAQ concernant la formation

Monsieur, Madame,

Par la présente circulaire, nous souhaiterions apporter des précisions concernant la formation en ligne « ICD-10-BE » par e-learning, et répondre aux questions fréquemment posées à ce sujet.

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Chef de Service

Dr. Ingrid Mertens

Le Directeur général,

Christiaan Decoster

Quelle(s) sera/seront la/les référence(s) officielle(s) pour le SPF SPSCAE en termes de codage en ICD-10-BE?

Le seul texte de référence officiel du SPF Santé Publique en matière de codage de l'ICD-10-BE est le manuel de codage ICD-10-CM/ICD-10-PCS.

Cet ouvrage de référence est axé principalement sur « *l'ICD-10-CM coding Handbook 2014* » de Nelly Leon-Chisen qui, à son tour, est fondé sur les ICD-10-CM et ICD-10-PCS « 2014 Official Coding Guidelines ».

Actuellement les versions Français/Néerlandais de cet ouvrage vous sont fournies dans un format "brut" (draft version).

Attention: les actions encore planifiées concernant cet ouvrage de référence sont les suivantes:

- a) la mise en forme (layout).
- b) une vérification fine de l'homogénéité de la terminologie utilisée au travers de l'ensemble des chapitres par rapport à la terminologie utilisée dans les modules d'e-learning ainsi que dans la traduction du libellé des codes.
- c) une évaluation des éventuelles clarifications complémentaires à fournir qui seraient la conséquence des différences entre la structure spécifique de l'enregistrement RHM belge versus le système d'enregistrement aux Etats-Unis.

Tous les autres documents ainsi vous sont fournis à titre de supports complémentaires à votre formation.

En cas de divergence des informations, le manuel prime sur toute autre source. Nous vous invitons cependant à nous faire part de toute information divergente que vous pourriez détecter entre le manuel de codage et les autres supports didactiques mis à disposition de la communauté des utilisateurs d'ICD-10-BE offerts par le SPF, de façon à permettre une amélioration continue de ceux-ci.

Où trouver les références officielles de codage du SPF SPSCAE?

La version bêta (non mise en forme) du manuel de codage ICD-10-BE est disponible sur le site du SPF SPSCAE via la piste de navigation:

Soins de santé / Institutions de soins / Systèmes d'enregistrement / ICD-10-BE / Publications

ou via le lien:

<http://www.health.belgium.be/eportal/Healthcare/Healthcarefacilities/Registrationsystems/ProjectICD10BE/Publicaties/index.htm#.U-M8UI1V1dg>

Comment me former en ICD-10-BE?

Le seul texte de référence officiel du SPF Santé Publique en matière de codage de l'ICD-10-BE est le manuel de codage ICD-10-CM/ICD-10-PCS. Nous vous conseillons d'étudier les chapitres de ce manuel un par un et de compléter à chaque fois cette étude en suivant le module d'e-learning correspondant. Vous trouverez dans ces modules des liens vers des ressources complémentaires permettant d'approfondir vos connaissances.

Mes connaissances en anatomie/physiologie sont insuffisantes pour suivre la formation

Si vous souhaitez compléter vos connaissances en anatomie et/ou en physiologie avant d'entamer la formation au codage ICD-10-BE proprement dit, le SPF met à votre disposition un manuel d'anatomie et de physiologie, traduit en français/néerlandais. Ce dernier est/sera disponible sur le site du SPF SPSCAE via la piste de navigation suivante:

Soins de santé / Institutions de soins / Systèmes d'enregistrement / ICD-10-BE / Publications

ou via le lien:

<http://www.health.belgium.be/eportal/Healthcare/Healthcarefacilities/Registrationsystems/ProjectICD10BE/Publicaties/index.htm#.U-M8UI1V1dg>

Attention: les actions encore planifiées concernant cet ouvrage de référence sont les suivantes:

- a) téléchargement sur le site du SPF de la version bêta
- b) la mise en forme (layout)
- c) une vérification fine de l'homogénéité de la terminologie utilisée au travers de l'ensemble des chapitres par rapport à la terminologie utilisée dans les modules d'e-learning ainsi que dans la traduction du libellé des codes.

Des **modules d'e-learning** portant sur l'anatomie et la physiologie sont également disponibles dans le campus virtuel.

Attention:

- a) Ces modules ne sont disponibles qu'en anglais. Leur traduction n'est pas prévue à ce stade.
- b) Ces modules ont été créés sur base des codes ICD-10-CM/PCS 2012. Une mise à jour éventuelle des codes vers la version 2014 est en cours de planification pour le quatrième trimestre 2014.

Quels modules d'e-learning seront disponibles

L'e-learning comporte 4 grandes sections:

- a) Section I: Informations supplémentaires: Cette section comporte des modules en anglais.
- b) Section II: Codage de l'ICD-10-CM: Cette section comporte des modules par chapitre de l'ICD-10-CM complétés par un module préparatoire traduits en français/néerlandais.
- c) Section III: Codage de l'ICD-10-PCS: Cette section comporte des modules principalement par section, traduits en français/néerlandais.
- d) Section IV: Modules d'exercices complémentaires traduits en français/néerlandais.

La durée de chaque module est affichée au début de chaque module. Evidemment, ceci n'est qu'une estimation, chaque utilisateur ayant un autre rythme pour étudier ou partant d'un niveau de compétences ou de connaissances différents.

Les modules seront mis à disposition de façon progressive selon le calendrier publié dans l'agenda du campus virtuel. L'objectif étant que tous les modules CM et PCS soient disponibles à la fin du mois de septembre 2014.

J'ai des suggestions/trouvé un errata

Le déploiement de l'ICD-10-BE constitue un défi important pour toutes les parties concernées. De ce fait, nous vous invitons tous à collaborer **activement** avec le SPF pour faire de ce projet un succès.

Les feedbacks suivants sont les bienvenus:

- a) vos remarques tant sur la forme (layout, problèmes techniques, errata) que sur le fond (contenu) des supports didactiques mis à votre disposition par le SPF.
- b) vos suggestions portant sur le calendrier en termes de priorités de mise à disposition d'un support didactique plutôt qu'un autre.
- c) vos suggestions concernant d'autres supports didactiques qui pourraient s'avérer utiles.

Veillez toute fois à vous concerter au sein de votre institution pour regrouper et centraliser votre communication vers le SPF, pour des raisons pratiques évidentes de traitement de vos questions/suggestions.

Afin de recueillir ces questions dans un format structuré et d'y répondre de manière cohérente, nous mettons un template

(<http://www.health.belgium.be/filestore/19097468/FAQ10Template20140701.xls>) à disposition. Celui-ci permettra de rassembler les questions et de les envoyer tous les deux mois à l'adresse audit.dm@health.belgium.be sur demande. Cela signifie que le moment où les questions pourront être transmises par mail sera communiqué. Seules les questions rassemblées par le biais de ce template seront admises en vue d'un traitement ultérieur.

Le SPF souhaite également encourager les initiatives locales pouvant bénéficier à l'ensemble de la communauté des codeurs. Si vous développez ou prévoyez de développer au sein de votre institution des supports de formation spécifiques (fiches didactiques concernant un domaine spécifique du codage, notes à l'attention des médecins, etc.), nous vous invitons à en informer le SPF qui centralisera ces informations et les mettra à disposition de la communauté des utilisateurs d'ICD-10-BE via le campus virtuel. De cette façon, les utilisateurs souhaitant développer des initiatives allant dans un même sens auront le loisir de mettre en commun leurs ressources.

Les deadlines

Les deadlines citées au niveau de ces FAQs vous sont fournies à titre informatif, pour vous donner un ordre de grandeur des délais de mise à disposition des divers supports d'apprentissage et vous permettre par là d'établir au mieux votre propre calendrier interne de formation.

Ce calendrier est régulièrement réévalué et mis à jour en fonction:

- a) des autres impératifs internes du SPF liés au déploiement de l'ICD-10-BE: publication des standards techniques à destination des firmes fournissant les logiciels aux hôpitaux, modifications de format au niveau du PortaHealth, adaptation des directives d'enregistrement, etc.
- b) des autres projets en cours au niveau du SPF
- c) des demandes du secteur

J'ai encore des questions

Si vous ne trouvez pas la réponse à vos questions ici ou auprès de votre responsable RHM local, vous pouvez contacter le SPF via le formulaire en ligne disponible sur le site du SPF via la piste de navigation :

Soins de santé / Institutions de soins / Systèmes d'enregistrement / ICD-10-BE
/Publications

ou via le lien :

<http://www.health.belgium.be/filestore/19097468/FAQ10Template20140701.xls>

Afin de recueillir ces questions dans un format structuré et d'y répondre de manière cohérente, nous mettons un template

(<http://www.health.belgium.be/filestore/19097468/FAQ10Template20140701.xls>) à disposition. Celui-ci permettra de rassembler les questions et de les envoyer tous les deux mois à l'adresse audit.dm@health.belgium.be sur demande. Cela signifie que le moment où les questions pourront être transmises par mail sera communiqué. Seules les questions rassemblées par le biais de ce template seront admises en vue d'un traitement ultérieur.